



Place du chef d'équipe : au premier chef !

Mesdames et messieurs,

Nous sommes aujourd'hui réunis, en 3 ans, pour la 17^e réunion sur la branche Surveillance (SURV) de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI).

Ordre du jour ternaire ...

Voici l'ordre du jour proposé :

- 1^o) plan détaillé et calendrier prévisionnel du plan d'action pour la surveillance
- 2^o) Engagement "Affirmer, encadrer et valoriser la « fonction » de chef d'équipe"
- 3^o) Synthèse de la démarche d'approfondissement conduite fin 2024 par les directions interrégionales (DI)

Sur les points 1 et 3, nous serons ici courts.

- 1^o) **Calendrier** : Vous laissez jusqu'à 2028 sur bien des sujets. C'est-à-dire jusqu'à 6 ans après le début des discussions. C'est long, une éternité même au regard des nombreuses urgences et du manque d'attractivité. Pas étonnant que le nombre de départs de notre administration soit le double des arrivées !
- 3^o) **Synthèse de la démarche** : Nous avons là un détail des remontées selon les directions. Intéressant mais qui constitue une redite sur le point majeur de notre réunion...



... Avec un point prioritaire !

Venons-en donc au point 2, sur la fonction de chef d'équipe (CDE) !

En effet il a fallu 17 réunions pour enfin disposer des premières propositions concrètes de la « haute » administration sur ce thème emblématique.

Depuis des années, **SOLIDAIRES Douanes** l'affirme et le répète. Une réforme de la branche Surveillance passe par ce point fondamental : la reconnaissance de la fonction de CDE. Cela doit se traduire via un déroulement de carrière adéquat, au regard :

- de la technicité requise
- des responsabilités prises.

Cela doit passer par une action budgétaire. Au sein du ministère de l'Economie et des Finances (MEF), notre ministère de tutelle, ce devrait être une évidence. C'est pourtant une gageure.

Dans la Fonction publique d'Etat (FPE), des administrations d'autres ministères, dotées d'un effectif plus conséquent, ont entrepris des réformes de carrière d'ampleur :

- Ministère de l'Intérieur → passage de la catégorie C en B au sein de la Direction générale de la Police nationale (DGPN)
- Ministère de la Justice → repyramidage des personnels de catégorie C en B, et de ceux de catégorie B en A, au sein de la Direction de l'Administration pénitentiaire (DAP).



L'évidence : le revendicatif SOLIDAIRES

Notre revendicatif est exprimé de longue date :

- **Passage en catégorie A de la fonction de chef d'équipe (CDE) avec la création par promotion interne de +2500 postes d'inspecteur pour la SU** (soit 3000 au total, comme en OPCO).
Il ne saurait y avoir de sous-effectif pour cette fonction emblématique.
Concrètement il doit y avoir passage de la fonction en catégorie A, via promotion des contrôleurs principaux (CP) et première classe (C1) sur place.
- **Dans l'attente, prime de 50 euros par service effectué en tant que CDE**, avec une formation obligatoire et qualifiante.
- **En miroir, passage en catégorie B des agents de catégorie C** de la branche SURV.
- **Calendairement**, pour une mise en œuvre absorbable au niveau de notre appareil de formation, nous avons conscience que ceci ne peut être fait en une seule session.
C'est pourquoi **nous proposons un plan de promotion interne sous un format pluri-annuel : +500 postes de CDE / an**, c'est-à-dire quinquennal.



La feuille de route DG : le besoin impératif de clarté !

Ceci étant, dans l'attente de la satisfaction de nos revendications légitimes, crédibles et atteignables au bénéfice des 3 catégories (A, B, C) de nos collègues, il nous apparaît que votre feuille de route pourrait permettre de les atteindre à moyen terme.

Mais ce sera à vous de nous en convaincre et de nous le démontrer, le cas échéant...

Nous (et sans doute nos collègues...) ne souhaiterions pas découvrir que ces mécanismes ne sont pas transitoires, ne servant en réalité qu'à escamoter une juste rémunération et la possibilité de progresser dans toutes les catégories en restant dans la branche Surveillance !

Toutes choses dues à nos collègues au regard de l'implication, de l'expérience et des enjeux voulus par le politique !

La délégation SOLIDAIRES Douanes

Le vendredi 7 mars 2025